



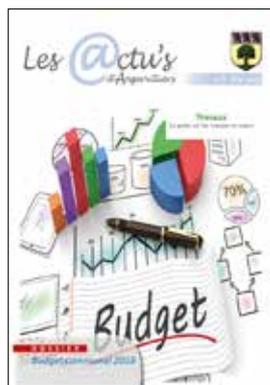
Travaux

Le point sur les travaux en cours



DOSSIER

Budget communal 2018



VIE MUNICIPALE

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Compte rendu du Conseil Municipal | |
| - 5 avril 2018 | P.4 |
| - 7 mai 2018 | P.4 |
| - 21 juin 2018 | P.5 |
| Fête du Village | P.6 |
| Rezopouce | P.6 |
| Tremplin Citoyen | P.7 |

DOSSIER

| | |
|----------------|-----|
| Le budget 2018 | P.8 |
|----------------|-----|

URBANISME

| | |
|-------------------|------|
| Projet de gymnase | P.11 |
|-------------------|------|

COHÉSION SOCIALE

| | |
|---------------------------------|------|
| La maladie de Lyme | P.12 |
| Canicule | P.12 |
| Service Emploi de la CCPL | P.13 |
| Atelier BRISFER | P.13 |
| Opération Tranquillité Vacances | P.13 |

ÉDUCATION

| | |
|----------------------------------|------|
| Transport pour les collégiens | P.16 |
| Services Périscolaires 2018/2019 | P.16 |
| Sorties - animations | P.16 |
| Travaux | P.17 |

TRAVAUX

| | |
|---|------|
| Travaux d'Enfouissement | P.18 |
| Stade de la Voie Blanche | P.18 |
| Voirie | P.19 |
| Entretien des platanes de la route de Dourdan | P.20 |

ENVIRONNEMENT

| | |
|----------------------------|------|
| Consignes de tri - SIREDOM | P.21 |
|----------------------------|------|

CULTURE

| | |
|--|------|
| Bibliothèque Municipale "Le Colombier" | P.22 |
|--|------|

ASSOCIATIONS

| | |
|-----------------------------|------|
| ADYG | P.23 |
| BOA | P.24 |
| Le Club des Séniors | P.24 |
| Les Foulées d'Angervilliers | P.25 |
| Judo Club d'Angervilliers | P.26 |
| LAC | P.27 |

Mairie d'Angervilliers

Rue du Château - 91470 ANGERVILLIERS
Tél. 01 64 59 02 06
Mail : contact@ville-angervilliers.fr
Site : www.ville-angervilliers.fr

Accueil téléphonique

le lundi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 19h00
du mardi au vendredi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h30
le samedi :
9h00 - 12h00



N° Élu d'astreinte 06 88 24 19 32

À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h00 - 19h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 14h00 - 16h00
Samedi : 9h00 - 12h00



Les gagnants du Critérium des Jeunes Conducteurs

Chère Angervilléroise, cher Angervillérois,

Les @cti's
d'Angervilliers

À l'heure où nos écoliers et enseignantes ont quitté les écoles pour les grandes vacances, les lieux ont été investis par les entreprises, services techniques et job's d'été pour des travaux d'isolation, réfection et rafraîchissement des locaux.

Les travaux de changement de canalisations d'eau potable et d'enfouissement des réseaux secs avancent, la fin est prévue à l'automne.

Une canalisation de gaz a été percée, 285 foyers ont été impactés pendant plusieurs heures. Les abords de la mairie ont été évacués.

Les agents de GRDF ont parcouru la commune pour réalimenter les habitations. L'information a été mise sur le site de la commune, c'est un moyen rapide de vous informer.

Nos associations prennent également un peu de repos et seront ravies de vous retrouver lors du **Forum des Associations** du **samedi 8 septembre** ainsi que nos bénévoles de la bibliothèque municipale qui seront eux aussi à votre disposition dès le 1 septembre.

Je vous souhaite un très bel été.

Bien fidèlement,

Dany BOYER

Maire d'Angervilliers
Conseillère Départementale

Directeur de la Publication :

Dany BOYER

Comité de Rédaction :

Mickaël COLAS

Frédérique LAVAILL

Christine MERLE

Véronique PAVIA

Cédric PONTET

Nadine PORRETTA

Création et réalisation :

Erwan COUDRAIS

Éditeur :

Mairie d'Angervilliers

Crédits photos :

Mairie, ADYG, Foulées, JCA, LAC

Impression :

Imprimé à la CCPL

N° ISSN :

2491-0708

CONSEIL MUNICIPAL du 5 avril 2018

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2018

Celui-ci est adopté à l'unanimité- 11 voix.

2. Approbation du compte de gestion de 2017 - Budget principal

Approuve à l'unanimité- 11 voix- le Compte de gestion. Le compte de Gestion du Comptable communal, percepteur de Dourdan, n'appelle pas d'observation, ni de réserve et est conforme au bilan de l'exercice 2017.

3. Adoption du compte administratif de 2017 - Budget Principal

Adopte à l'unanimité - 10 voix - le compte Administratif de 2017 comme présenté en séance.

4. Affectation des résultats de 2017 - Budget Principal

Approuve à l'unanimité- 12 voix- d'inscrire au budget primitif de 2018 en fonctionnement en recette au compte 002 la somme de 273 642.71 €, en investissement en dépense au compte 001 la somme de - 31 626.41 € et en investissement en recette au compte 1068

la somme de 600 000 €.

5. Vote des taux de contributions directes de 2018

Approuve à l'unanimité- 12 voix- les taux des contributions directes pour l'année 2018, 11,66 % la taxe d'habitation, 13,88 % la taxe foncière bâti et 64,52 % la taxe foncière non bâti.

6. Vote des subventions communales aux associations - Budget 2018

Approuve à l'unanimité- 12 voix- l'attribution des montants présentés en séance.

7. Vote du budget primitif du budget principal 2018

Approuve à l'unanimité -12 voix - la présentation des sections de fonctionnement et d'investissement faite en séance.

8. Adoption du compte de gestion de 2017 - Budget assainissement

Approuve à l'unanimité- 12 voix- le Compte de Gestion. Le Compte de Gestion du Comptable communal, percepteur de Limours, n'appelant pas d'observation, ni de réserve et étant

conforme au bilan de l'exercice 2017.

9. Adoption du compte de administratif de 2017 - Budget assainissement

Adopte à l'unanimité - 10 voix - le Compte Administratif de 2016 présenté en séance.

10. Affectation des résultats de 2017 - Budget Principal

Approuve à l'unanimité - 12 voix - d'inscrire, au budget primitif assainissement de 2018, en exploitation en recette au compte 002 la somme de 84 247.42 € et en investissement en recette au compte 001 la somme de 385 060.50 €.

11. Vote du budget primitif de 2018 - Budget assainissement

Approuve à l'unanimité - 12 voix - la présentation des sections d'exploitation et d'investissement faite en séance.

12. Subvention aux coopératives scolaires

Approuve à l'unanimité- 12 voix- le versement des subventions de 520 € pour élémentaire et de 318 € pour la maternelle.

CONSEIL MUNICIPAL du 7 mai 2018

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2018

Celui-ci est adopté à l'unanimité des présents- 10 voix.

2. Choix de l'entreprise pour les travaux d'enfouissement de réseaux

Autorise à l'unanimité- 11 voix- Mme le Maire à signer les documents afférents à ce marché public adapté avec la société DHENNIN.

3. Autorisation de contracter un emprunt

Décide à l'unanimité- 11 voix- de contracter un emprunt auprès de l'agence CAISSE D'EPARGNE Ile de France pour un montant de 400 000 € sur 25 ans à un taux de 1,78 % et autorise le Maire à négocier librement les conditions financières du prêt avec la Caisse d'Epargne.

4. Convention relative à la réalisation de travaux d'enfouissement du réseau Orange

Autorise à l'unanimité- 11 voix- Madame le Maire à signer les conventions avec Orange pour obtenir une participation financière de leur part.

5. Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Essonne au titre des

amendes de police

Décide à l'unanimité- 11 voix- de présenter ce dossier au Conseil Départemental de l'Essonne pour un montant total HT de 47 798 € afin de réaliser un plateau surélevé au début de la rue du Marais et la mise en place des îlots directionnels dans la Grande Rue et ainsi contraindre les véhicules à traverser le village à 30 km/h.

6. Retrait de la Communauté de Communes entre Juine et Renarde du Syndicat des Eaux « Eaux Ouest Essonne »

Approuve à l'unanimité- 11 voix- la demande de retrait du Syndicat des Eaux Eaux Ouest Essonne formulée par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde. L'accord de retrait concerne donc le territoire des communes de Souzy-la-Briche, Mauchamps, Torfou et Chauffour-lès-Etréchy et sera effectif au plus tard le 1er janvier 2019.

7. Rétrocession de parcelles dans le domaine public au titre de la commune d'Angervilliers sous la forme d'un acte administratif

Demande à l'unanimité - 11 voix - la rétrocession des parcelles, citées dans la

délibération, dans le domaine communal de la commune d'Angervilliers sous la forme d'un acte administratif dont les frais sont pris en charge par la Commune, autorise Madame le Maire à recevoir et à authentifier l'acte administratif à publier au bureau des hypothèques, désigne Monsieur Roger COTTIN, premier adjoint à signer l'acte administratif correspondant

8. Décision modificative n°01/2018 - assainissement

Approuve à l'unanimité-11 voix- la décision modificative n°01/2018.

9. Convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols entre la Communauté de Communes du Pays de Limours et la commune d'Angervilliers

Autorise à l'unanimité- 11 voix- Madame le Maire à signer ladite convention

10. Approbation du rapport d'activités du SITRD 2017

Acte- 10 voix pour et 1 abstention- le rapport de l'année 2017

CONSEIL MUNICIPAL du 21 juin 2018

Le compte-rendu détaillé est consultable en Mairie ou sur le site internet

1. Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2018

Celui-ci est adopté à l'unanimité des présents- 10 voix.

2. Adoption de la déclaration de projet n°1 emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Angervilliers

Se prononce à l'unanimité - 12 voix - sur l'intérêt général du projet pour les motifs suivants : ce projet faisait partie des points forts du programme lors des élections municipales et peut être supporté par le budget principal de la Commune. Cette structure sportive sera un complément positif pour les administrés et sera édifié dans un secteur proche du stade municipal déjà existant.- adopte la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme pour ce projet telle que présentée durant l'enquête publique et annexée à la présente délibération.

3. Choix de l'entreprise pour les travaux de réfection des trottoirs – eaux pluviales

Autorise à l'unanimité - 12 voix - Mme le Maire à signer les documents afférents à ce marché public adapté avec la société ESSONNE TP pour un montant de 94 100,92 € HT.

4. Adoption des règlements intérieurs des services périscolaires

Décide à l'unanimité - 12 voix - d'approuver le règlement intérieur des services périscolaires.

5. Tarifs des services périscolaires

Approuve à l'unanimité les tarifs ci-dessous:

| CANTINE | TARIF COMMUNE | TARIF EXTERIEURS |
|--|---------------|------------------|
| Enfant | 2,50 | 3,50 |
| Sans inscription | 7,50 | 7,50 |
| Adulte | 3 | 4 |
| GARDERIE | TARIF COMMUNE | TARIF EXTERIEURS |
| 1 matin ou 1 soir | 5.11 | 5.88 |
| 1 jour | 9.15 | 10.52 |
| forfait matin | 18.19 | 20.92 |
| forfait soir | 37.46 | 43.08 |
| forfait matin + soir | 54.63 | 62.82 |
| ÉTUDE SURVEILLÉE | TARIF COMMUNE | TARIF EXTERIEURS |
| <u>enfant unique</u> | | |
| 3-4 jours hebdo | 17.07 | 19.63 |
| 1-2 jours hebdo | 8.58 | 9.87 |
| <u>plusieurs enfants</u> | | |
| 3-4 jours hebdo | 15.48 | 17.80 |
| 1-2 jours hebdo | 7.77 | 8.94 |
| ÉTUDE SURVEILLÉE COMPRENANT UN JOUR EN ÉTUDE DIRIGÉE | TARIF COMMUNE | TARIF EXTERIEURS |
| <u>enfant unique</u> | | |
| 3-4 jours hebdo | 23.92 | 27.51 |
| 1-2 jours hebdo | 15.43 | 17.74 |
| <u>plusieurs enfants</u> | | |
| 3-4 jours hebdo | 22.48 | 25.85 |
| 1-2 jours hebdo | 14.82 | 17.04 |

6. Décision modificative n°02 - assainissement

Approuve à l'unanimité-11 voix- la décision

modificative n°02/2018.

7. Décision modificative n°1 - budget principal

Approuve à l'unanimité-11 voix- la décision modificative n°01.

8. Versement d'une subvention au budget de la Caisse Des Écoles

Autorise à l'unanimité- 12 voix- le versement d'une subvention de 2 439.86 € pour aider au financement des manifestations scolaires ou autres projets.

9. Achat de deux bons cadeaux

Donne un avis favorable à l'unanimité - 12 voix - à l'achat de deux bons d'achat d'une valeur unitaire de 250 € dans le cadre du départ en retraite de 2 agents.

11. Adoption du règlement d'attribution des subventions aux associations

Approuve à l'unanimité - 12 voix - le règlement d'attribution des subventions aux associations.

12. Projet de périmètre d'un syndicat mixte ferme à la carte issu de fusion de syndicats

Décide - 3 voix pour, 7 abstentions - de ne pas se prononcer sur la fusion des syndicats suscités pour créer un syndicat mixte fermé à la carte qui se dénommera « Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédécelle » (SYORP).

13. Répartition du FPIC pour l'année 2018

Approuve à l'unanimité - 12 voix - la répartition du FPIC 2018 selon la méthode du 50-50 comme exposée dans la délibération du Conseil Communautaire et précise que les crédits sont inscrits, à l'article 739223 chapitre 014, au budget 2018 de la Commune.



FÊTE DU VILLAGE

Nous remercions les associations : Foot, ADYG, Club des séniors, Jessica et ses poneys, les majorettes de Roinville; Mathieu pour le prêt du matériel SONO; le DJ Kévin; Redoine pour son succulent couscous et tous ceux qui ont contribué au succès de la Fête du Village le week-end du 23- 24 juin 2018.

Les travaux dans le village et la demande du CDF de prise en charge en totalité du coût des structures gonflables par la mairie nous ont amené à revoir l'organisation de ce week-end. Des jeux en bois et type Kermesse ont remplacé les structures gonflables dont le coût était partagé entre la mairie et le CDF les années précédentes. Cette année nous avons remplacé les traditionnels lampions par des batons lumineux qui ont fait la joie des enfants et des adultes.



REZOPOUCE

Rezo Pouce est le 1er réseau d'auto-stop sécurisé dès 16 ans, pour bouger sur des petites distances sans rendez-vous. De l'auto-stop entre voisins, étudiants, co-workeurs etc...

En s'engageant à signer une charte de bonne conduite et fournir une pièce d'identité, ils reçoivent une carte de membre et un autocollant à poser sur son pare-brise si c'est un conducteur.

www.rezopouce.fr

Avec l'application, disponible sur Android et iOS :

Conducteur, avant le départ, je lance mon application et visualise les auto-stoppeurs dans les environs.

Passager, je saisis ma destination et attends qu'un conducteur propose de me prendre au cours de son trajet. J'accepte la proposition et pour gérer mon attente, je visualise la progression du véhicule sur la carte. Le point de rendez-vous ? L'arrêt sur le Pouce (qui permet à l'auto-stoppeur d'attendre protégé de la circulation et au conducteur de s'arrêter sans gêner la circulation !



4 étapes, rien de plus simple.

Étape n°1 :

Inscrivez-vous, c'est gratuit !

Étape n°2 :

Recevez votre Rezo Kit

Tous les inscrits recevront par courrier leur carte membre ainsi qu'un autocollant pour le véhicule. Hop ! Vous voilà entièrement équipés pour votre autostop !

Étape n°3 :

C'est parti !

Il n'y a aucune obligation à prendre quelqu'un en stop ou non, de même que l'on peut refuser de monter dans un véhicule.

Étape n°4 :

Je parle de Rezo Pouce

Utilisez l'application afin de signaler lorsque vous êtes bien arrivé à destination.

C'est un cercle vertueux : plus nous serons nombreux à utiliser le Rezo, mieux ça fonctionnera !

À bientôt à un arrêt sur le Pouce !

L'AUTO-STOP SÉCURISÉ C'EST :
Un complément à l'offre de transport existante.
REZOPOUCE arrive dans nos villages* , une alternative gratuite de déplacement accessible dès 16 ans !!
Pour plus d'informations et inscriptions rendez-vous sur le site : www.rezopouce.fr

* Villages adhérents : Angerville, Brils-sous-Forges, Doullay-les-Troux, Courson-Monteloup, Fontenay-Hés-Brils, Forges-les-Bains, Les Molières, Limours, Pecqueuse, Saint-Maurice-Montcouronné, Vaugrigneuse.

ADOPTÉ LA STOP-ATTITUDE

RDV Le 15 Septembre 2018
Pour un Rallye Auto-stop

Renseignements / inscriptions Rallye :
rezopouce@cc-paysdelimours.fr
transports@cc-paysdelimours.fr

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Google Play | App Store

Astuces confiance :

Avec l'application j'ai accès aux profils des utilisateurs actifs près de chez moi.

Je peux envoyer le numéro ou la photo de la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel je monte par sms au 07 83 80 99 81.

TREMLIN CITOYEN

Promouvoir l'engagement citoyen

Une des priorités du dispositif Tremplin Citoyen est de promouvoir l'engagement citoyen des jeunes en leur permettant de s'investir dans la vie de la cité.



Offres Tremplin Citoyen

Le Département, en partenariat avec Tous Bénévoles, vous propose une plateforme d'offres de bénévolat. Les annonces avec le logo Tremplin Citoyen sont éligibles à l'aide financière.

Le Département propose de valoriser les projets citoyens en lançant chaque année des campagnes d'appels à projets sur des thématiques citoyennes sur lesquelles les jeunes pourront s'inscrire et présenter leurs projets.



Parallèlement à cette valorisation, le Département décernera un prix aux trois meilleurs projets présentés dans l'année. Il en fera la promotion au travers de ses outils de communication. L'implication et la force de propositions des jeunes essonniers seront ainsi rendues visibles à l'ensemble des habitants du territoire.

Soutenir financièrement les projets d'autonomie

Le Conseil départemental souhaite soutenir financièrement les jeunes dans leurs démarches pour les aider à construire leurs projets de vie grâce à une aide individuelle.

Une aide financière de 400 € conditionnée

Ce soutien répond à deux objectifs : aider le jeune à prendre son autonomie et développer son esprit citoyen.

Les rencontres #Maparole ont permis de faire émerger les étapes nécessaires pour accéder à l'autonomie. L'accès aux soins, le premier logement, le financement du permis de conduire et des études sont des dépenses souvent bien trop élevées.

Le Département a donc décidé de financer :

- Les études et la formation : le volet aide financière du Tremplin citoyen permettra de financer les frais d'inscription auprès des établissements d'enseignement supérieur, les centres d'apprentissage, les formations qualifiantes ainsi que les fournitures spécifiques et/ou spécialisées nécessaires à la scolarité et/ou à la formation, le matériel et les équipements pédagogiques nécessaires pour la scolarité au lycée. Concernant la formation BAFA, le volet aide financière du Tremplin citoyen permettra le financement de la session de perfectionnement.
- La santé : le volet aide financière du Tremplin citoyen permettra de financer le coût de la protection sociale étudiante de base et/ou complémentaire ou des frais de santé non remboursés ou peu remboursés par les organismes de protection sociale.
- La mobilité : le volet aide financière du Tremplin citoyen permettra de financer le permis de conduire ainsi qu'une partie du Pass Navigo et de la carte Imagine'R.
- Le logement : les aides liées au logement permettront le financement des frais liés à l'emménagement et à l'installation dans un premier logement autonome (caution, achat de mobilier et électroménager, ouverture des compteurs électriques...).

Comment s'engager ?

L'obtention de cette aide sera conditionnée à l'implication bénévole des jeunes auprès d'associations ou d'institutions publiques essonniennes à hauteur de 40h ou de 35h si le jeune a obtenu son attestation du PSC1 (Prévention Sécurité Citoyenne 1er niveau).

- Si vous êtes intéressé, adressez-vous dès maintenant aux associations essonniennes de votre choix pour leur proposer vos talents et leur faire part de vos disponibilités.
- Depuis mars 2017, en consultant les offres Tremplin Citoyen (voir plus haut).

*Pour tout renseignement complémentaire, le Service départemental Jeunesse est à votre disposition. Vous pouvez appeler :
Sabryna Torres au 01.60.91.93.65 ou Véronique Verdier au 01.60.91.93.54.*

Budget primitif 2018

Le budget principal, comprenant une section Fonctionnement ainsi qu'une section Investissement, est équilibré à 3,21 m€*, montant en baisse par rapport à 2017 avec une variation de 558 000 €.

Cette diminution s'explique par les efforts d'investissement réalisés depuis 2016.

La volonté de la municipalité est de continuer à investir.

Cette année, les élus ont axé les dépenses d'investissement sur l'aménagement et la réfection de la voirie et trottoirs essentiellement Grande Rue, rues de l'Église et de Bonnelles.

En effet, Les services du Département, en 2017, avaient programmé la réfection de la bande de roulement de la Départementale. Cette initiative a conduit les élus à profiter de ces travaux pour réaliser également les travaux de réfection de la conduite d'eau potable en collaboration avec le Syndicat de l'eau et de programmer les travaux d'enfouissement des réseaux avec une participation financière d'Orange et d'Enedis.



Néanmoins, nous devons garder une petite marge de manœuvre financière compte tenu de l'évolution, à la baisse, de l'attribution des dotations de l'État.

Budget Principal :

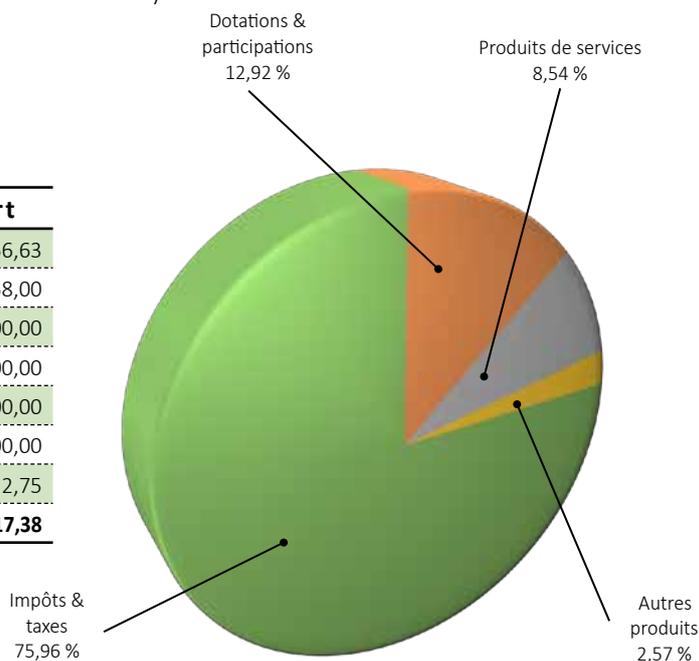
Section de Fonctionnement Équilibrée à 1,43 m€* au BP 2018

Recettes de Fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement réelles représentent un montant de 763 € par habitant (1 649 habitants). Ce montant est inférieur à la moyenne des Communes de la strate soit 926 € en 2016.

Le niveau des dotations, dont la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), continue de diminuer. Elle était de 63,95€ par habitant en 2016 et passe à 48,02€ en 2018 (sur la base 2016: 1659 habitants).

| Libellé | 2017 | 2018 | Écart |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|------------------|
| Impôts et taxes | 857 035,00 | 874 291,63 | 17 256,63 |
| Dotations & participations | 145 820,00 | 154 078,00 | 8 258,00 |
| Produits des services | 96 400,00 | 100 400,00 | 4 000,00 |
| Autres produits de gestion courante | 29 000,00 | 30 000,00 | 1 000,00 |
| Atténuation de charge | 1 500,00 | 2 000,00 | 500,00 |
| Produits exceptionnels | | 3 000,00 | 3 000,00 |
| Produits financiers | | 2,75 | 2,75 |
| | 1 129 755,00 | 1 163 772,38 | 34 017,38 |



* : Millions d'euro

Dépenses de Fonctionnement :

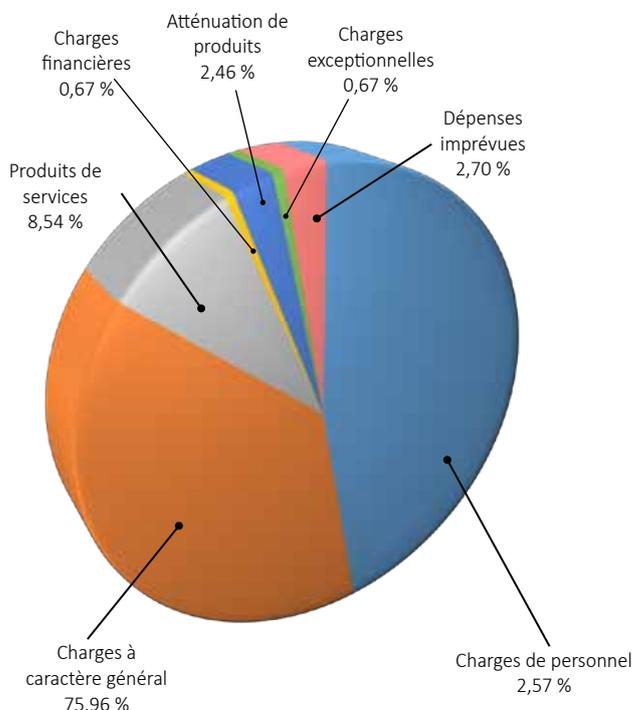
Les dépenses de fonctionnement progressent de 1,08 % entre 2017 et 2018.

Les charges de personnel sont revalorisées de + 3,01 %. Elles sont supérieures à la moyenne de référence soit 360 € par habitant (1 649 habitants) référence INSEE à compter du 1er janvier 2018 contre 300 €, la moyenne de référence 2016.

Les charges à caractère général baissent de 0,60 %.

Les charges financières augmentent de + 280 %.

Pour le budget primitif 2018, il est prévu une diminution des charges de gestion courante de - 6,31 % par rapport à 2018.



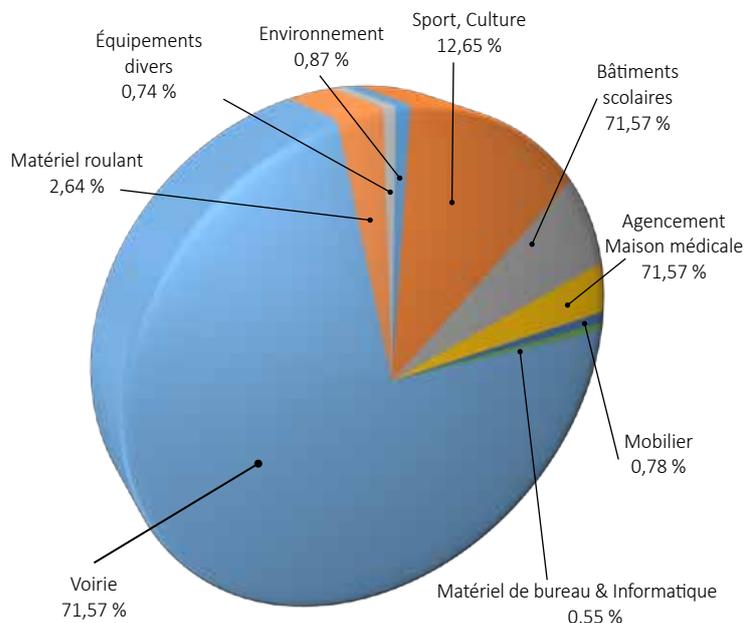
| Libellé | 2017 | 2018 | Écart | % |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|------------------|-------|
| Charges de personnel | 576 750,00 | 594 150,00 | 17 400,00 | 47,17 |
| Charges à caractère général | 487 156,00 | 484 202,00 | - 2 954,00 | 38,44 |
| Autres charges de gestion courante | 108 361,00 | 101 521,00 | - 6 840,00 | 8,06 |
| Charges financières | 1 660,00 | 6 315,49 | 4 655,49 | 0,50 |
| Atténuations de produits | 30 000,00 | 31 000,00 | 1 000,00 | 2,46 |
| Charges exceptionnelles | 8 248,39 | 8 500,00 | 251,61 | 0,67 |
| Dépenses imprévues | 34 100,00 | 34 002,00 | - 98,00 | 2,70 |
| | 1 246 275,39 | 1 259 690,49 | 13 415,10 | |

Section d'Investissement

Équilibré à 1 775 635,19 € au BP 2018

Recettes d'investissement :

Les recettes réelles d'investissement représentent un montant de 1,62 m€. Le recours à l'emprunt est de 400 000 €



Dépenses d'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1,74 m€

- Enfouissement des réseaux, aménagement et réfection de la voirie 1 185 622 €
- Travaux bâtiments scolaires (rénovation thermique des murs & rénovation des sols de l'école élémentaire) 110 252 €
- Achat d'un tracteur-tondeuse et d'une tondeuse 43 763,65 €
- Restauration du stade (éclairage du terrain bas et aménagement) 209 810 €
- Achat de mobilier maison médicale 12 936,58 €

| Libellé | Montant |
|-----------------------------------|---------------------|
| Environnement et urbanisme | 14 500,00 |
| Sport & Culture | 209 810,36 |
| Bâtiments scolaires | 110 252,00 |
| Agencement maison médicale | 60 000,00 |
| Mobilier | 12 936,58 |
| Matériel de bureau & Informatique | 9 140,00 |
| Voirie | 1 185 622,00 |
| Matériel roulant | 43 763,65 |
| Équipements divers | 12 200,00 |
| | 1 658 224,71 |

La fiscalité locale directe :

La fiscalité locale directe comprend trois taxes :

- La taxe d'habitation
- La taxe sur le foncier bâti
- La taxe sur le foncier non bâti

Le Conseil Municipal en séance du 5 avril 2018 a voté les taux de la fiscalité directe locale sans augmentation. Depuis 2011, les taux communaux n'ont pas augmenté.

| en % | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Taxe d'habitation | 11,16 | 11,66 | 11,66 | 11,66 | 11,66 | 11,66 | 11,66 | 11,66 | 11,66 |
| Taxe sur le foncier bâti | 13,38 | 13,88 | 13,88 | 13,88 | 13,88 | 13,88 | 13,88 | 13,88 | 13,88 |
| Taxe sur le foncier non bâti | 64,52 | 64,52 | 64,52 | 64,52 | 64,52 | 64,52 | 64,52 | 64,52 | 64,52 |



PROJET DE GYMNASÉ

Lors du précédent bulletin des @ctu's d'Angervilliers printemps, nous vous informions du lancement de l'enquête publique, laquelle s'est déroulée du 19 mars au 19 mai 2018 au sujet du **Projet de construction d'un gymnase à la Voie blanche – mise en compatibilité du PLU.**

Au cours de cette enquête, le commissaire enquêteur a dénombré 14 observations :

- 4 déposées par des Associations
- 10 déposées par des personnes habitantes à Angervilliers dont 6 émanent de personnes habitant à proximité du terrain, rue de la Garenne ou Impasse des Bouqueteaux.

Ces observations peuvent être regroupées en cinq thèmes, à savoir :

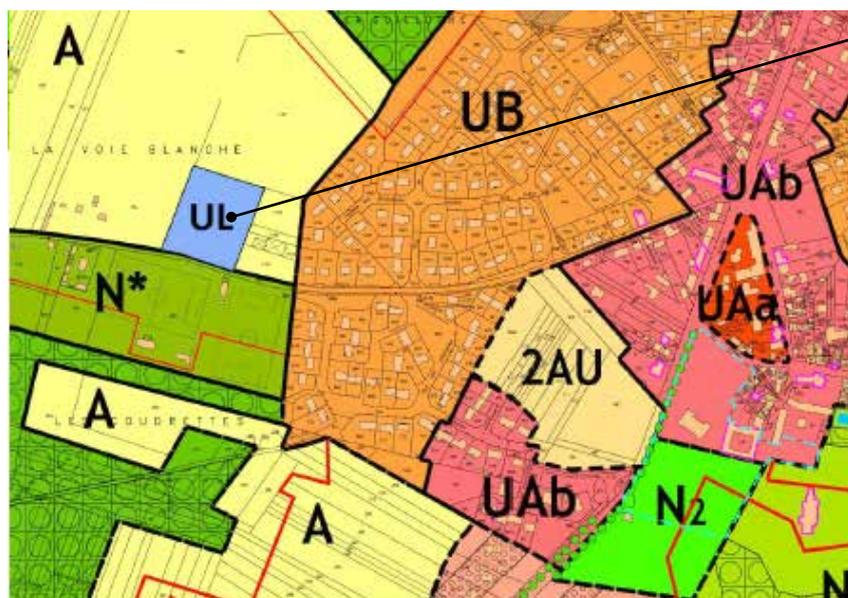
- le coût et l'impact sur les finances de la commune,
- la priorité du projet et l'attente des habitants,
- le choix du terrain,
- l'implantation, l'impact sonore et visuel,
- les préoccupations environnementales.

Après discussion de ces différents thèmes avec Madame le Maire et les élus en charge de l'urbanisme et suite aux avis favorables de la CDPENAF et de la DRIEE, le commissaire enquêteur a donné également un avis positif à la déclaration de projet pour la réalisation d'un complexe sportif au lieudit « la Voie Blanche » et à la mise en compatibilité du PLU.

Le dossier de cette enquête est consultable en mairie aux horaires d'ouverture au public.

L'approbation de ce projet était à l'ordre du jour du Conseil Municipal qui s'est tenu le 21 juin 2018.

Zone UL où sera implanté le futur gymnase



LA MALADIE DE LYME

PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussures, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements en respectant les indications notées sur le produit.



3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas **directement** sur le sol.

À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit faufilée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. **N'essaie pas de l'enlever tout seul !**

Toi et tes parents pouvez avoir plus d'informations sur la prévention des maladies transmises par les tiques, ici :

<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>



5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES

Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un **crochet à tiques**, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter la piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQUÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'emmènent voir **un médecin**. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.

CANICULE

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Maintenir sa maison au frais, fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée.

- En cas de fortes chaleurs, pensez à bien vous hydrater et préférez les moments de la journée (matin et soir) moins ensoleillés pour sortir,
- Maintenez vos volets et fenêtres fermés afin de ne pas faire rentrer la chaleur et ouvrez lorsque les températures sont plus fraîches,
- Manger en quantité suffisante,
- Évitez les efforts physiques,
- Mouillez son corps et se ventiler,
- Donner et prendre des nouvelles de ces proches,
- Soyez attentifs aux personnes les plus vulnérables : personnes âgées, handicapées et enfants.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.ssmc.gov.fr/canicule • www.meteo.fr



SERVICE EMPLOI DE LA CCPL

Service Emploi



Angervilliers
Boullay-les-Troux
Britis-sous-Forges
Courson-Monteloup
Fontenay-lès-Brittis
Forges-les-Bains
Gometz-la-Ville
Janvry
Les Moillères
Limours
Pecqueuse
Saint-Jean de Beauregard
Saint-Maurice-Montcouronne
Vaugrigneuse

Un espace pour vos projets
Une équipe à votre service
Les offres d'emploi locales 24h/24

Accueil et accompagnement

- des demandeurs d'emploi
- des entreprises
- des salariés

Contact : 01 64 90 80 81
emploi@cc-paysdelimours.fr
www.cc-paysdelimours.fr

**SUR
RENDEZ-VOUS**
Du lundi au vendredi
9h - 12h30
13h30 - 17h

Communauté de Communes
du Pays de Limours
615, rue Fontaine de Ville
91540 Britis-sous-Forges

Communauté de
Communes de
PAYS de
LIMOURS

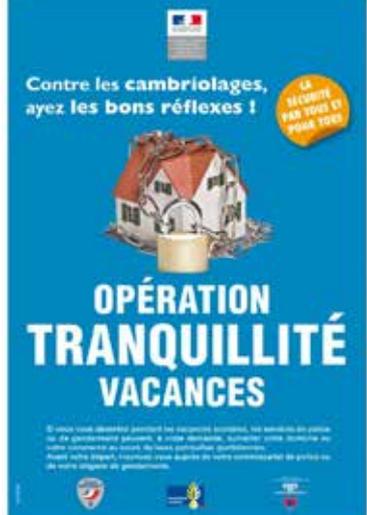


OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque été, la gendarmerie organise des rondes dans votre quartier pendant la période des vacances.

Afin de signaler au forces de l'ordre qu'ils doivent être particulièrement attentifs à votre domicile, il vous suffit de remplir le formulaire et de vous inscrire à cette opération.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site et à l'accueil de la mairie



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous avez descripteur pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au moyen d'un dispositif de vidéosurveillance. Pour plus d'informations, contactez votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

ATELIER BRISFER

Pour la 1ère année, 8 jeunes ont participé à l'atelier BRISFER, proposé par le SIREDOM. Encadrés par 2 animateurs, ils ont eu pour mission de nettoyer le bois de la Jousserie.



À l'issue de ces 4 jours, ils ont reçu leur diplôme et des chèques d'un montant de 230 euros.



PÊLE -



Fête du Village
Mairie
23 & 24 juin 2018



Atelier BRISFER
SIREDOM & Mairie
9 au 13 juillet 2018



MÊLE



Spectacle des élémentaires
École élémentaire
29 juin 2018



**Travaux
d'enfouissement**
Mairie
Été 2018



Sortie au SDIS
École élémentaire
14 juin 2018



TRANSPORT POUR LES COLLÉGIENS

Afin de se rendre au collège, que ce soit celui de Dourdan ou Limours, il existe des lignes de bus.

Si votre enfant quitte le CM2 pour entrer au Collège, les dossiers sont à retirer dans un point d'accueil du réseau IDF Mobilité (gare etc...). Idem si votre enfant est déjà collégien ou lycéen et qu'il n'a pas reçu son renouvellement.



SERVICES PÉRISCOLAIRES 2018/2019

Pour que votre enfant puisse fréquenter les services périscolaires, il est impératif de l'inscrire et d'approuver les règlements intérieurs.

Un livret d'information a été remis avec les règlements intérieurs des services périscolaires (cantine, garderie).

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la mairie (ville-angervilliers.fr--> rubrique Jeunesse--> Périscolaire) et à votre disposition en Mairie

Celle-ci devra être impérativement retournée en Mairie par courrier ou mail **avant le 16 août**.



SORTIES - ANIMATIONS

Maternelle

- Le 29/06, pour la fête de l'école, une représentation devant les parents a finalisé le projet musique « Bambou et Calebasse ».



- Le 30/06 s'est déroulé comme chaque année la kermesse de l'école suivie d'un repas partagé avec les familles.

- Le 3/07, les enfants ont assisté à une animation musicale présentée par "Mambo Swing Tagada", financée par la Caisse Des Écoles.

Élémentaire

- Le 28/05, les enfants ont fait une marche, organisée par le Rotary Club, jusqu'à St Cyr en faveur des enfants malades du cancer. →



- Le 4/06, les élèves du CE1 au CM2 ont participé au *Critérium du jeune conducteur* en collaboration avec l'Automobile Club de l'Ouest. Après quelques explications sur les bases du code de la route à l'aide d'un support vidéo dans le camion et d'un quizz pour tester leurs connaissances, les enfants ont pu conduire un quad ou une voiture en fonction de leur âge.

La municipalité s'est associée au Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière mis en place par la Préfecture et le Conseil Départemental de l'Essonne. Cette action de prévention « sécurité routière » a été financée par la CDE, par une subvention de l'État et du Département pour le plus grand plaisir des enfants. ↓



- Le 14/06, les élèves de CM2 se sont rendus à l'École Départementale de Fleury-Mérogis pour une formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) : journée organisée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et animée par les pompiers.



- Le 22/06, fête de l'école.



Comme chaque année, la CDE a permis aux enfants de faire une sortie de fin d'année :

- Le 29/06, les CP/CE2 sont allés au Château de Breteuil.
- Le 2/07, les CE1/CM1 se sont rendus au Château de Vaux Le Vicomte.
- La traditionnelle remise des dictionnaires offerts par la CDE pour les GS et les CM2 a eu lieu le 29/06.

TRAVAUX



Des travaux auront lieu durant les vacances d'été dans les 2 écoles.

Maternelle :

Réfection des murs du hall.

Élémentaire :

Poursuite des travaux de sécurité et d'économie d'énergie : changement des fenêtres et isolation et des travaux de rénovation de 2 classes du rez-de-chaussée : peinture des murs, vitrification du parquet...

La dernière classe sera rénovée durant les vacances d'octobre.

Maternelle



Élémentaire



TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs et de changement des canalisations d'eau potable ont commencé depuis mi-mai avec des circonstances météorologiques orageuses qui n'ont pas favorisé les conditions de travail.



STADE DE LA VOIE BLANCHE

Pour les travaux du stade, fin de cette longue trêve due aux intempéries et reprise de l'entretien:

- pose des bancs de touche sur une semelle en béton au niveau du terrain d'honneur,



- entretien des vestiaires-tribune par le service technique, remplacement menuiserie extérieure d'un vestiaire,



- coulée des massifs en béton pour la pose des mâts métalliques de l'éclairage du terrain.

VOIRIE

En plusieurs lieux de la commune des travaux d'entretien de la chaussée ou des trottoirs ont été effectués au cours de ce trimestre :



chaussée de la route du Val St Germain, périodiquement à la sortie de l'hiver, nous faisons appel à une entreprise pour le bouchage des nids de poule

impasse Montgarny et rue de la Robinerie,



réfection ponctuelle du trottoir, rue de Machery,

intervention sur un regard rue de la Princerie.



Réfection intérieure des WC de la Place des Copains d'Abord : l'aménagement interne du local a été refait par le service technique (pose carrelage au sol et aux murs, isolation avec des panneau BA13, remplacement sanitaire et porte extérieure).



ENTRETIEN DES PLATANES DE LA ROUTE DE DOURDAN : ÉLAGAGE

Un diagnostic de l'état des platanes de la route de Dourdan a commencé en avril avec des experts départementaux de la Direction de l'Environnement et il doit se poursuivre jusqu'à fin juin. Le premier élagage effectué en mai a permis une mise en sécurité à minima, elle sera suivie de nouvelles tailles et à des abattages entre trois et cinq arbres suivant les résultats des tests. Dans un prochain mag nous présenterons les résultats de cette étude.



CONSIGNES DE TRI - SIREDOM

Le 31 mai dernier le Président du SIREDOM, accompagné de ses collaborateurs, est venu présenter à M. le Président de la CCPL et les membres du Bureau communautaire, le projet d'extension des consignes de tri sur le territoire à l'automne prochain.

Voici les principaux enjeux de cette extension des consignes de tri :

- Permettre la simplification des consignes de tri : " tous les emballages se trient "
- Intégrer une action commune participant aux objectifs réglementaires et environnementaux (Loi TECV)
- Réenclencher des gestes de tri, notamment sur le verre, les bouteilles et flacons pour obtenir de meilleurs taux après le passage en extension
- Permettre une diminution du flux des ordures ménagères résiduelles
- Capturer une moyenne de 4 à 5 kg/hab/an de nouveaux emballages
- Engager le SIREDOM dans l'atteinte des objectifs déclinés par CITEO (éco-organisme) dans le cadre du nouveau barème F et ainsi au regard des performances atteintes, bénéficier de soutiens financiers

Aujourd'hui

Vous continuez à trier ces déchets dans votre bac jaune :

LES EMBALLAGES RECYCLABLES

→ Les bouteilles, bidons et flacons en plastique



→ Les emballages métalliques



→ Les emballages en carton



→ Les papiers



→ Les briques alimentaires



Les déchets doivent être triés en vrac (pas dans un sac), ne pas les imbriquer entre eux, inutile de les rincer, bien les vider.

Automne 2018 : nouvelles consignes de tri

Vous pourrez trier EN PLUS ces déchets dans votre bac jaune :

→ Les sacs, sachets, suremballages, films, blisters en plastique



→ Les pots, boîtes, barquettes et tubes en plastique



→ Les petits emballages métalliques



BORNES EMBALLAGES

Les nouvelles consignes de tri s'appliquent d'ores et déjà dans les bornes d'apport volontaire



Pour nous contacter :

01 69 74 23 50
ecocitoyen@siredom.com
 (toute question portant sur la collecte doit être adressée à collecte@siredom.com)
www.siredom.com



Tous les emballages se trient • Tous les emballages se trient • Tous les emballages se trient • Tous les emballages se trient

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "LE COLOMBIER"

Les grandes vacances arrivent à grand pas et la Bibliothèque a fait un plein de nouveautés tel que « Guillaume Musso » ou un « Franck Tilliez » ou encore « Agatha Raisin ».



Le Colombier

Nous rappelons que la Bibliothèque Municipale « Le Colombier » vous propose tout un panel de livres, CD et DVD à ses heures d'ouverture :

Mercredi de 15h30 à 18h00

Samedi de 10h00 à 12h30

(Fermeture pendant les vacances scolaires et les jours fériés)

Pour info, la bibliothèque est fermée jusqu'au 31 août et rouvrira le samedi 1er septembre

Vous pouvez aussi consulter le catalogue de la Bibliothèque sur le site :

bibli.ville-angervilliers.fr

N'hésitez pas à demander votre identifiant et votre mot de passe aux bibliothécaires.

Depuis 3 ans, une Marmothèque a été créée à Angervilliers.

En effet, Madame Sylvie TANARI « Relais Libellule à la CCPL » et madame Christine PALIX « Bibliothécaire à Angervilliers » se réunissent à la Bibliothèque Municipale un jeudi matin par mois pour animer deux séances de lecture aux enfants âgés de 3 mois à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou bien de leurs parents.

Madame TANARI amène tous les accessoires nécessaires pour la sécurité et le bien-être des enfants.

Par l'intermédiaire de la Bibliothèque Départementale de l'Essonne, nous avons pu constituer un beau panel de livres spécialement conçus pour les enfants de cet âge.

Un grand merci à Madame TANARI et Madame PALIX pour leur investissement depuis ces trois années.

Depuis quelques temps, nous proposons des ateliers Kamaishibaï aux enfants. Ces ateliers sont animés par Karima Ducrot de l'association Triple A. Un grand merci à Karima pour sa disponibilité et sa gentillesse. Nous programmons d'autres ateliers pour la saison prochaine

En attendant de vous voir, Françoise, Christiane, Corinne, René et Nicolas (équipe du samedi) et Françoise N, Christine et Danièle (équipe du mercredi) de la bibliothèque « Le Colombier » d'Angervilliers vous souhaitent de très bonnes vacances avec beaucoup de repos.



Vide grenier / Brocante

La commission SCA (Sport Culture Associations), après réflexion, a décidé de ne pas reconduire pour cette année le vide grenier/brocante réalisé sur la commune.

En effet, dû aux travaux d'enfouissements importants sur notre commune, il est préférable et souhaitable, pour une question de sécurité pour les exposants et pour les visiteurs ainsi que pour le lieu du vide grenier, de reporter cette manifestation.

ADYG

Bientôt les vacances d'Été et encore une saison qui se termine.

Voici un petit résumé des manifestations et animations proposées durant cette période :

1) STAGE DE ZUMBA

Le samedi 10 mai de 15h00 à 16h30 un stage de zumba s'est déroulé à la salle polyvalente. Celui-ci était animé par nos professeurs Hélène et Maud dans une ambiance conviviale. Un goûter a été offert par l'association. D'autres stages seront programmés lors de la prochaine saison.

2) LE REPAS DES ADHÉRENTS

Notre repas des adhérents s'est déroulé au restaurant « La Grange du Faubourg » à Dourdan le vendredi 6 avril dernier. Super repas avec DJ.

3) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Notre Assemblée Générale s'est tenue le samedi 17 mars à la salle de la Grange. Principale annonce : l'augmentation de notre cotisation de base à 130 € au lieu de 120 €. L'association n'avait pas augmenté ses cotisations depuis 2011.

4) SPECTACLE DE DANSE ADYG

Le samedi 2 juin s'est déroulé le spectacle de danse Adyg à « La Scène » à Limours. 130 danseurs des sections Contemporaine, Moderne Jazz et Break dance ont présenté leur travail de toute l'année sur le thème d'AVALON (aventure dans l'espace).

Il y a eu 2 séances : 15h et 20h. Le montant des séances est de 8 € et 6 € pour les moins de 10 ans.

5) STAGE DE HATHA YOGA

Un dimanche par mois, est organisé par l'association un stage de Hatha Yoga animé par Anne Adeline à la salle de la Grange de 10h à 12h.

En ce qui concerne nos activités, la saison prochaine nous ouvrons une section « **Théâtre** ». Celui-ci se déroulera le jeudi de 19h30 à 21h30 (2h) à la salle de la Grange, cours en alternance en fonction des catégories d'âge (un groupe de collégiens et un groupe de lycéens/adultes).

Nous nous retrouverons le **samedi 8 septembre 2018** au Forum des Associations

En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes vacances reposantes et vivifiantes.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Françoise LEDUC
06 31 61 69 26
francoise.leduc1@sfr.fr

Anne LE MASLE
01 64 59 10 81



BOA



Comment apprendre, échanger et créer en se réunissant.

Patchwork, tricot, crochet, broderie et points comptés vous permettront de réaliser des objets avec vos "petites mains" dans une ambiance conviviale chaque semaine, hors périodes de vacances scolaires :

**le lundi de 14h00 à 16h30
et de 20h00 à 22h00**

L'exposition de nos travaux aura lieu en même temps que le Forum des Associations, le samedi 8 septembre. Nous serons heureux de vous présenter nos créations.

Contact : **Myriam DAMARS**
06 17 52 55 82

Christine PALIX
06 72 66 66 44



BOA
Les Boîtes à Ouvrages d'Angervilliers

Exposition
des créations de
la Boîte à Ouvrages
d'Angervilliers

Samedi 8 septembre 2018
Salle de la Grange

LE CLUB DES SÉNIORS

Don pour nos activités. Si vous avez de la laine, du tissu, du coton, du bourrage, des aiguilles à tricoter, des crochets, de la peinture, nous sommes preneurs. Le club est ouvert tous les mardis après-midi de 14h à 18h.

Si vous avez des idées ou des suggestions sur les actions à mener des projets futurs que nous pourrions envisager au sein de notre association, nous sommes à votre disposition pour en discuter.

Venez nous rejoindre si cette aventure vous intéresse, des échanges d'expériences inter-générationnels.

Présidente
Mme THEBAULT Térésa
clubseniors91@orange.fr

Club des Séniors
d'Angervilliers

Samedi 10 Novembre
à 15 h00

A la Salle Polyvalente d'Angervilliers

Danses avec
Le Groupe Folklorique Portugais de Breuillet

Suivi d'un goûter.
Entrée : **5€**

Organisé par le
Club des Séniors d'Angervilliers

clubseniors91@orange.fr
Mme THEBAULT Térésa 06-74-47-66-73
Mme WEHRBACH Ghislaine 06-78-86-84-79
N° SIRET W913007790 du 8 mars 2017.

LES FOULÉES D'ANGERVILLIERS

Le printemps est arrivé et avec les beaux jours, nos activités continuent dans la bonne humeur. Notre réunion annuelle gastronomique s'est tenue en Mars à l'Auberge Blanche de Castille à Dourdan où 50 Fouléens ayant couru, marché ou pédalé tout l'hiver, ont apprécié le cadre et le menu proposé.



Pour le W-E de la Pentecôte, 30 adhérents ont pris la direction de l'Alsace, pour découvrir à vélo les bords du canal du Rhin, parcours ponctué de la visite de Colmar, Citadelle de Neuf Brisach et Ribeauvillé. Une dégustation de vins alsaciens était également au programme.

Début juin, notre sortie W-E rando ou VTT en province a eu lieu en Bourgogne. Ce voyage en car a regroupé 30 participants ravis de sillonner dans les vignes et les combes en marchant ou en VTT.

Diverses courses pédestres aux alentours sont proposées à nos compétiteurs et 14 d'entre eux ont participé au trail de Bonnelles qui a eu lieu le 27 mai.

Notre sortie familiale, qui a clôturé cette saison 2017-2018, s'est tenue à Souzy-la-Briche. Certains ont arpenté à pied les chemins, d'autres ont sillonné à bord de leur bolide écologique, le VTT, les bois et champs alentours. Cette matinée s'est poursuivie par un pique-nique et une après-midi bucolique.

D'ores et déjà, notez sur vos agendas, notre manifestation "Qui marche, dîne" ouverte à tous, qui se tiendra le 29 septembre prochain en fin d'après-midi. Parcours ponctué d'un apéritif à mi chemin et d'un repas chaud à l'arrivée. Nous vous attendons nombreux.

N'hésitez pas à demander le planning de nos activités.

Si tout cela vous tente, vous nous donnez rendez-vous au forum des associations qui se tiendra le 8 septembre prochain. N'oubliez pas, si le cœur vous en dit, les jambes suivront !!

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Josiane FRECHE : 06.81.59.17.01 – jo.freche@gmail.com ou Nadine FILLION : 01.64.59.09.48

Bonnes vacances à tous !



Week-end vélo en Alsace

JUDO CLUB D'ANGERVILLIERS

L'assemblée générale du JCA s'est déroulée le mercredi 7 mars 2018 en présence de M Colas représentant la commission Sport, Culture et Association à la municipalité. Mme Pottier (présidente), M Vandemeulebroucke (trésorier), Mme Fournier (secrétaire) et M Laignel (secrétaire adjoint) poursuivent leur mission au sein du bureau jusqu'à la prochaine assemblée générale. Cependant, pour permettre la pérennité du club, nous rappelons que nous recrutons toutes les personnes susceptibles de nous aider ponctuellement ou de manière plus régulière, ceci en prévision de futurs changements au sein du bureau.

Notre saison sportive a été marquée par un calendrier bien rempli. Nos judokas ont déjà participé à de nombreux tournois amicaux (Dourdan, Limours, Saclay et Etampes par équipes) et brillé par de belles performances.

Nous tenions tout particulièrement à souligner le remarquable parcours de Peter DAMARS lors des compétitions officielles dans la catégorie des benjamins. En effet, il a tout d'abord terminé 1er du tournoi District Ouest Essonne, puis 3ème de la coupe de l'Essonne. Il a gagné sa place parmi les meilleurs judokas de sa catégorie pour la plupart issus des clubs les plus reconnus de la région.

Il a ainsi participé le dimanche 20 mai au championnat d'Île De France au grand Dôme de Villebon. Après 4 victoires par Ippon, il s'est finalement incliné en demi-finale et termine donc à la 5ème place au pied du podium.

Nous félicitons Peter, qui par son incroyable parcours, a magnifiquement représenté notre modeste club au niveau régional.

Nous lui souhaitons bien d'autres victoires à venir et espérons qu'il fera des émules chez d'autres judokas du club.

Pour finir, le tournoi amical annuel organisé par le club s'est déroulé le dimanche 3 juin pour la plus grande joie des participants. La cérémonie de remise des ceintures a clôturé l'année sportive le dimanche 24 juin matin accompagnée de démonstrations de nos jeunes judokas.

Encore merci à tous les bénévoles disponibles lors de ces deux événements pour leur aide très appréciée.
Le bureau du JCA

Vous pouvez nous contacter :

Par mail : jca.angerv@gmail.com

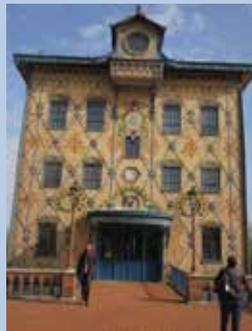
Par téléphone : Corinne POTTIER 06 80 88 05 70



LAC

Parmi les manifestations de ce trimestre, deux sorties très enrichissantes ont été organisées :

- La visite guidée de l'ancienne chocolaterie MENIER, retraçant l'histoire du chocolat MENIER « à l'origine en 1825, Jean Antoine Brutus MENIER, étant pharmacien de profession, implanté à Paris cherche à s'agrandir et s'installe à Noisiel pour fabriquer des produits pharmaceutiques. Son génie a été dans l'idée d'enrober de chocolat des poudres médicamenteuses... L'art de « faire passer la pilule » donne naissance en 1836 à l'histoire extraordinaire de la tablette de chocolat MENIER...



Chocolaterie Menier



- La visite guidée du Conseil d'État et l'église de la Madeleine. Exceptionnellement, le Conseil d'État nous a ouvert ses portes et chacun a pu admirer les décors intérieurs des lieux et l'environnement dans lequel travaillent les membres des diverses commissions au service de l'État. Le Conseil d'État est une institution publique française créée en 1799 par Napoléon Bonaparte et elle siège au Palais Royal à Paris depuis 1875. Son rôle est de conseiller le gouvernement pour la préparation des projets de lois et c'est également le juge administratif qui tranche les litiges relatifs aux actes des administrations.



Conseil d'État



Prochaines sorties du LAC :

- samedi 15 septembre 2018 : visites d'une champignonnière et ville souterraine de tuffeau-château de Montrésor (Loir et Cher),
- samedi 6 octobre 2018 : visite du cimetière du Père Lachaise,
- dimanche 18 novembre 2018 : cabaret du Moulin Rouge (date limite des inscriptions fin juin).

Prochain voyage en mai 2019, une semaine dans le Lubéron : réservez, dès maintenant, car pour faire ce voyage il faut au minimum 26 personnes.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum, le samedi 8 septembre 2018.

Pour toute réservation, appelez :

Colette COTTIN : 01 64 59 16 51
ou 06 87 35 04 75

lesmesanges.cottin@orange.fr

Guy MICHEL : 01 64 59 16 85

| JOUR | HORAIRES | MANIFESTATIONS | ORGANISATEUR | LIEU |
|------------------|----------|---------------------------------|---------------|-------------------|
| SEPTEMBRE | | | | |
| Lundi 3 | | Rentrée des classes | | |
| Samedi 8 | 14 / 18h | Forum des Associations | Mairie | Salle Polyvalente |
| Samedi 8 | | Exposition des confections | BOA | La grange |
| Samedi 15 | | Sortie LAC dans le Loir et Cher | LAC | |
| Samedi 15 | | Rallye autostop Rezipouce | CCPL | |
| Samedi 15 | | Journée du Patrimoine | Mairie | |
| Vendredi 21 | | Visite du Sénat | Mairie | Paris |
| Dimanche 23 | 16h | Aubade | Choeur Accord | Salle Polyvalente |
| Samedi 29 | 17h30 | Qui marche dîne | Les Foulées | |
| OCTOBRE | | | | |
| Samedi 6 | | Visite au Père Lachaise | LAC | Paris |
| Samedi 6 | | Bourse aux vêtements | CDF | Salle Polyvalente |

Numéros d'urgence

| | |
|---|-----------------------|
| ÉLU ASTREINTE TECHNIQUE* | 06 88 24 19 32 |
| ASTREINTE Régie de l'Eau | 06 45 54 34 79 |
| SAMU | 15 |
| GENDARMERIE | 17 |
| POMPIERS | 18 |
| N° de SECOURS unique EUROPÉEN | 112 |
| MAISON MÉDICALE DE GARDE—Orsay | 01 69 13 91 91 |
| PHARMACIE DE GARDE : Coordonnées affichées à notre pharmacie ou au | |
| Commissariat d'Arpajon | 01 69 26 19 70 |
| SOS Médecins | 01 69 25 91 91 |

*7j/7, en dehors des horaires d'accueil téléphonique de la mairie : animaux errants, inondations, feux, accidents de la route, catastrophes naturelles